

Politique de confidentialité et de Protection des données du CCAS de la commune de Cormelles le Royal

Dans le cadre de ses missions de service public, le Centre Communal d'Action Sociale de la Communes de Cormelles le Royal met en œuvre différents traitements de données à caractère personnel. À ce titre, il est soumis aux dispositions du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce texte renforce les obligations relatives à la protection des données et des personnes concernées, dans le prolongement de la **loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée**.

Le responsable de traitement est le Maire de la Cormelles le Royal en sa qualité de Président du CCAS.

Cette politique décrit en toute transparence la manière dont nos services traitent et collectent les données des personnes accompagnées.

Conformément à la législation en vigueur, un Délégué à la protection des données (DPO) a été désigné auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) qui répond à toutes vos demandes d'informations en lien avec le RGPD : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr

Dans le cadre de nos missions, nous nous engageons à :

- ne traiter que des données loyalement et licitement collectées,
- ne traiter les données ainsi collectées que dans le cadre des finalités déterminées, explicites et légitimes,
- ne traiter que les données adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités,
- prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des données, afin notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, altérées, endommagées,
- ne pas communiquer ces données à des tiers sans en informer les personnes concernées

Nature des données collectées

Nous veillons à ne traiter que des données personnelles qui sont strictement nécessaires à l'égard des finalités permettant de remplir nos missions de service public auprès de la population.

Traitements et finalités des traitements de données

Nous nous engageons à traiter des données personnelles dans le cadre de finalités déterminées, explicites et légitimes indispensables à nos missions de service public. Ces finalités visent à accompagner les personnes concernées dans l'attribution d'aides sociales légales (*instruction de dossiers de demande, aide aux démarches administratives*) et facultatives, l'organisation et la gestion du services d'aide à domicile, à gérer le PAU (Plan d'aide et d'urgence) et à effectuer les opérations comptables inhérentes aux missions du CCAS.

Destinataires des données personnelles

Nous nous engageons à ne jamais transmettre les données personnelles récoltées à des tiers pour des raisons étrangères aux finalités mentionnées. Aucune information gérée ne peut faire l'objet d'une cession ou mise à disposition de tiers à des fins commerciales. Seul le personnel du CCAS est habilité à traiter les données des bénéficiaires.

Conservation des données personnelles

Les données collectées et traitées sont conservées de manière sécurisée en respectant les délais légaux propres à un Centre communal d'action sociale.

Droits des Personnes concernées sur leurs données personnelles

Conformément à la loi « *Informatique et Libertés* » et au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et à la portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant soit à la Direction du CCAS soit au Délégué à la protection des données en le contactant sur l'adresse mail suivante : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr

Si les personnes concernées considèrent que le traitement de leurs données personnelles constitue une violation de la législation en vigueur, ils ont la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL soit en ligne www.cnil.fr soit par voie postale.

Sécurité des données collectées

Le CCAS s'engage à prendre toutes les précautions utiles et met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées en la matière pour garantir un niveau de sécurité adapté et pour protéger les données personnelles des personnes concernées contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Les collaborateurs sont sensibilisés au RGPD et à la protection de la vie privée. La protection des données personnelles est omniprésente au moment de la conception et de l'exploitation des données recueillies.

Ainsi, les principes suivants président à la collecte de données personnelles

- Mise en place d'une politique de mots de passe conforme aux recommandations de la CNIL
- Stockage et sauvegarde garantissant l'intégrité et la confidentialité des données
- Sécurisation des environnements de développement
- Sécurisation de l'accès aux données avec un système d'habilitations
- Sensibilisation des personnels de l'entreprise aux bonnes pratiques informatiques
- Limitation volontaire de nos sous-traitants et choix de sous-traitants répondant à la réglementation en termes de protection des données